# **CHAPITRE III: REALISATIONS PAR FEUILLES DE ROUTE**

Les actions présentées dans ce rapport sont classifiées selon les 20 feuilles de route de la stratégie de mandat 2021-2026 de Grand Poitiers. Elles visent toutes à répondre au cap que s'est donné l'exécutif : « Conjuguer la solidarité et la transition écologique au pluriel ».



# 1) Transition énergétique

a. Démarche Territoire Engagé pour la Transition Ecologique (TETE)

Basée sur un référentiel européen, la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE) a pour objectif de pointer les forces et les faiblesses de Grand Poitiers vis-à-vis de sa performance et de la transition écologique du territoire, avec l'accompagnement de consultants et auditeurs indépendants. L'engagement dans cette démarche vient d'une volonté de consolider et d'évaluer le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Le cycle d'amélioration continue complète ce dispositif puisqu'il permet de coconstruire des actions pour faire progresser l'EPCI et le territoire en s'appuyant sur des faiblesses identifiées de manière objective. Il vise également à renforcer le dialogue et la transversalité entre élus, agents, acteurs locaux et citoyens.

La conseillère TETE a estimé une très forte progression de Grand Poitiers au regard du référentiel Climat-Air-Energie. Le score 2022 est estimé à 62,1% (contre 58,8% en 2021, et 54,1% lors du précédent audit en 2019). L'un des objectifs fixés dans le cadre du Contrat unique de transition (réaliser une progression de 6 points entre 2019 et 2024) est donc déjà atteint.

En 2022, grâce à la participation d'élus, d'agents, de citoyens, d'experts et de partenaires locaux, le cycle d'amélioration continue a permis d'engager la réalisation d'actions autour de 3 enjeux :

- Construire et mettre en œuvre avec les acteurs du territoire un plan de préservation et de valorisation (dont énergétique) de la forêt et des espaces boisés
- Activer un dispositif de financement interne des actions air-énergie-climat à partir des économies générées (type Intracting) et des recettes (vente de la production d'énergie renouvelable, IFER ...) pour encourager les bonnes pratiques des services
- Utiliser la commande publique comme un levier de la transition écologique des entreprises du territoire.



b. Renforcement de l'accompagnement des communes sur les thématiques énergétiques

Dans le cadre du programme ACTEE SEQUOIA, un partenariat avec la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) a permis le recrutement pour Grand Poitiers de 2 conseillers en énergie pour la sobriété et l'efficacité énergétique des bâtiments communaux. Ainsi, GPCu dispose d'une ingénierie technique et financière à disposition des communes en complément du Conseil en Energie Partagé.

Ces 2 postes ont permis l'élaboration de contrats de performances énergétiques, le développement de capteurs communicants permettant de suivre les usages au sein des bâtiments, et le lancement des travaux de calorifugeage financés par la récupération de Certificat d'économie d'énergie (CEE). Ces 2 postes ont aussi permis un accompagnement plus poussé des communes vers une meilleure programmation de leurs installations.

c. Emprunt Banque des territoires pour la modernisation de l'éclairage public de GPCu

GPCu avait pour objectif de réaliser des travaux consistant à moderniser le parc d'éclairage public composé de 38 184 points lumineux en remplaçant les 19 688 points lumineux les plus énergivores. En parallèle, des mesures d'extinction ont été prises. Pour réaliser ce projet, 2 emprunts ont été contractés auprès de la Banque des Territoires qui a fixé des exigences via 2 conventions répartissant les travaux en fonction des taux proposés, particulièrement attractifs dans le contexte actuel :

- Convention 1, taux 0,25% travaux en 2022 et 2023 sur environ 8 200 points lumineux
- Convention 2, taux 0,75% travaux prévus en 2023 et 2024 sur environ 11 600 points lumineux

Le plan de financement de modernisation est évalué à 20 M€ et la signature de cette convention Intracting a permis d'emprunter 10,3 M€.

GPCu s'est engagée dans ces deux conventions à réaliser une performance énergétique basée à partir d'un référentiel de consommaton électrique de l'année 2021 sur l'ensemble des points lumineux. Ce référentiel s'élève 10,4 GWh.

La premère évaluation réalisée en juin 2023 a permis de faire ressortir les résultats de consommation pour 2022 : 8,2 GWh de consommation pour un coût global de 1,78 M€, avec un coût moyen de 21,7 centimes par KWh. Le résultat a été une économie de 483 000 € sur l'année civile.

d. Mise en place du partenariat avec l'ADEME dans le cadre d'un contrat de développement des EnR thermiques

En 2021, la Communauté urbaine s'est engagée à porter durant 3 années la gestion déléguée du fonds chaleur pour une valeur correspondant aux aides pouvant être attribuées pour le développement de 24 projets EnR thermiques identifiés sur le territoire (bois énergie, géothermie, solaire thermique, réseau de chaleur).

En 2022, un chargé d'animation du contrat de développement des EnR thermiques a été recruté afin de mettre en place une animation au service du territoire de Grand Poitiers (communes, associations et entreprises).

Dans le cadre de cette mission financée par l'ADEME, cet animateur a pour mission d'instruire les dossiers de demandes de subventions selon les modalités définies dans le cadre du contrat de développement des EnR thermiques.

## 2) Déchets et économie circulaire

a. Accompagnement au tri à la source des biodéchets

Le tri à la source des biodéchets deviendra une obligation réglementaire au niveau national à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les collectivités doivent donc se mettre en ordre de marche pour répondre à cette obligation. L'appel à projet Tribio vise à accompagner les collectivités en ce sens.

Grand Poitiers ambitionne de déployer des solutions complémentaires de tri à la source des biodéchets afin de répondre à l'exigence réglementaire (100 % des foyers et entreprises disposant du service public de gestion des déchets bénéficieront d'une solution adaptée pour valoriser leurs biodéchets d'ici fin 2023) et prioriser les solutions favorisant une gestion/valorisation des biodéchets la plus proche possible du lieu de production.

Ainsi, Grand Poitiers a proposé de longue date accompagnement un au individuel avec une compostage subvention d'aide à l'achat de composteur individuel à hauteur de 15€ pour les habitants des communes pas encore dotées en composteurs par la collectivité. En effet, GPCu déploie aussi depuis 2020 la mise à disposition massive progressive de composteurs individuels et de bioseaux aux habitants disposant de jardins. 19 communes ont



été couvertes par la distribution de composteurs individuels et biosceaux, soit 9 248 foyers. 100 subventions ont été octroyées pour l'aide à l'achat.

La création de sites de compostage collectif permettra aux habitants n'ayant pas de jardins de tout de même disposer d'une solution de compostage. 57 sites sont déjà en activité et 15 nouveaux sites ont été créés en 2022. 17 sites sont à l'étude.



La collectivité propose également un accompagnement pour les établissements du territoire. 14 sites sont en activité et 17 accompagnements sont en cours.

#### b. Végétalisation des déchetteries

Afin d'embellir et d'adapter les déchetteries aux périodes de forte canicule, 4 déchetteries de Grand Poitiers ont été végétalisées :

- Déchetterie secteur Nord à Saint-Georges-Lès-Baillargeaux
- Déchetterie secteur Sud à Ligugé
- Déchetterie secteur Sud à Fontaine-le-Comte
- Déchetterie Saint-Nicolas, secteur Centre à Migné-Auxances

Ces aménagements ont visé à créer des zones d'ombre sur les plateaux de déchetteries très exposés à l'ensoleillement, installer des pergolas végétalisées et réaliser des plantations du côté sud des hauts de quai, ce qui a permis de créer des îlots de fraîcheur pour les agents et usagers.

#### c. Aide financière pour l'achat collectif d'un broyeur

Grand Poitiers est engagée dans la promotion de solutions de réduction des déchets, et les déchets verts en font partie. C'est pourquoi le Conseil communautaire du 9 décembre 2022 a voté en faveur du versement d'une aide de 45 € par foyer qui mettra en place un système de broyage de ses déchets verts individuel ou collectif tel qu'une prestation de broyage par un professionnel, la location d'un broyeur ou l'achat collectif d'un broyeur. La location, l'achat collectif ou la prestation de service sont avantagées dans l'idée de contribuer aux principes de l'économie circulaire. Ainsi, l'achat d'un broyeur individuel ne sera pas concerné par cette aide.

Pour ce qui concerne le broyage individuel ou collectif des déchets verts des communes, la collectivité verse une aide de 2,50 € par habitant pour une prestation de broyage ou la location d'un broyeur.

## d. Préparation du nouveau calendrier de collecte 2023

Dès 2022, une réflexion a été engagée sur la collecte des déchets à Grand Poitiers. En effet, le planning de collecte des déchets devait s'adapter au contexte réglementaire (obligation de tri à la source des biodéchets), à la diversité des producteurs et à un contexte de hausse des coûts. Cette réflexion a été

menée en prenant en compte l'impact sur le quotidien et le cadre de vie des habitants et professionnels du territoire.

Le fruit de cette réflexion menée en 2022 a donné lieu à la mise en œuvre du nouveau calendrier de collecte dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

e. Mise à disposition de supports de communication pour les communes

Afin d'accompagner les communes au mieux dans ces différents changements relatifs à la gestion des déchets, de nombreux supports dédiés « prêts à l'emploi » ont été mis à disposition par le biais des bulletins municipaux, sites internet, réseaux sociaux ...

Les sujets les plus fréquents concernent le rappel des gestes de tri et la pratique du compostage.

## 3) Eau et assainissement

a. Nouvelles stations de traitement des eaux usées

Afin de renforcer la qualité des eaux rejetées, Grand Poitiers Communauté urbaine a mis en service deux nouvelles stations d'épuration sur son territoire.

#### Chasseneuil-du-Poitou:

Cette nouvelle station de traitement des eaux usées propose un dimensionnement plus intéressant passant de 10 000 équivalent-habitant à 20 000 équivalent-habitant. Les travaux se sont déroulés de janvier 2021 à septembre 2022 et la nouvelle station a été mise en service en octobre 2022. Le coût total de l'opération s'élève à 8 500 000 € HT, dont 3 619 200 € HT portés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, 850 617 € HT portés par l'Etat (Dotation de soutien à l'investissement local) et



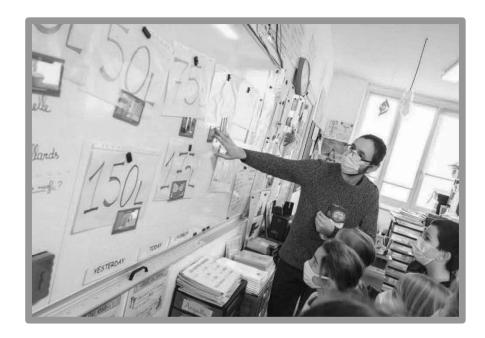
500 000 € HT portés par le Département. Le reste des dépenses est à la charge de GPCu.

#### Béruges:

Les travaux de construction de cette nouvelle station de traitement des eaux usées se sont déroulés d'octobre à décembre 2022, ce qui permet de passer d'une capacité de 250 équivalent-habitant à 360 équivalent-habitant. Cette construction se base sur un nouveau modèle permettant une meilleure intégration paysagère et environnementale. La technique de traitement retenue est le filtre planté de roseaux. Le coût total de l'opération s'élève ici à 550 000 € HT, dont 204 000 € HT portés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et 76 000 € HT portés par le Département. Le reste des dépenses est à la charge de GPCu.

#### b. Journées mondiales de l'eau

C'est dans le cadre des journées mondiales de l'eau que Grand Poitiers a organisé des animations, des visites et des conférences du 21 au 26 mars. Cette année, le thème était « L'eau et la santé ». Près de 60 interventions ont eu lieu en amont dans des écoles de tout le territoire pour informer et sensibiliser les jeunes générations à la qualité et à l'utilisation de l'eau dans nos gestes quotidiens.



#### c. Maintenance des équipements de la régie eau potable-assainissement de Grand Poitiers

Les travaux de maintenance, d'entretien et de réhabilitation sont indispensables au bon fonctionnement de la régie eau potable-assainissement de Grand Poitiers et au service rendu aux 13 communes couvertes. Pour mémoire, 27 communes dépendent de Eaux de Vienne, qui travaille en partenariat avec la régie eau potable-assainissement de GPCu.

En ce qui concerne la partie eau potable, les travaux ont notamment permis de renouveler des branchements et des canalisations sur le territoire de la régie eau potable-assainissement de GPCu, mais aussi d'entretenir des châteaux d'eau avec le nettoyage annuel de tous les châteaux d'eau et baches de surpression. En ce qui concerne l'assainissement, des nouvelles stations ont vu le jour à Béruges et Chasseneuil-du-Poitou.

## d. Protection de la ressource en eau

Au-delà de la distribution d'eau potable et de la gestion de l'assainissement des eaux usées, Grand Poitiers se doit aussi d'accompagner les acteurs du territoire vers un changement de pratiques permettant de tendre vers la sobriété des consommations d'eau. L'été 2022 a montré que la ressource en eau n'est pas infinie.

Grand Poitiers a donc participé à la cellule de vigilance de la Préfecture. La Communauté urbaine a d'ailleurs elle-même mis en place une cellule de crise et mis en œuvre des actions d'exploitation pour éviter une rupture de l'alimentation en eau potable des usagers.

La régie eau potable-assainissement de Grand Poitiers est alimentée par 7 sites de production. La situation de sécheresse a modifié les proportions entre les ressources en eau. Fleury a moins participé

à l'alimentation en eau potable, au profit de la prise d'eau dans le Clain à la Varenne. La ressource de Fleury située à l'ouest de Poitiers, qui représentait la part la plus importante, est passée de 43% à 29% en 2022.

Une campagne de sensibilisation à la sècheresse a été menée par GPCu et le Syndicat Eaux de Vienne-SIVEER :

- Message de vigilance programmé sur toutes les files d'attente téléphonique de la direction
- Message de vigilance inséré sur l'ensemble des factures du 2<sup>nd</sup> semestre
- Affiches de sensibilisation dans la presse locale, les lieux publics et les sites des communes.

En 2022, la régie eau potable-assainissement de Grand Poitiers a produit 8 595 517 m³ d'eau avec une baisse de 165 890 m³ d'eau comparé à 2021. Les mesures prises ont porté leurs fruits car une prise de conscience et une diminution des consommations ont été observées à partir du second semestre.

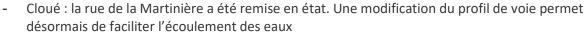
## 4) Voirie

a. Travaux dans les communes

C'est en s'appuyant sur les 4 centres de ressources du territoire que Grand Poitiers parvient à exercer, en proximité avec les communes, la compétence voirie sur tout son territoire. Durant l'année 2022,

différents travaux de voirie ont été réalisés, parmi lesquels quelques exemples peuvent être cités :

- Beaumont-Saint-Cyr: rue de la Fontaine, des trottoirs ont été créés et les caniveaux ont été refaits pour permettre une meilleure gestion des eaux pluviales
- Béruges : le pont du Pin a été refait
- Bonnes: la création d'une dizaine de chicanes tous les 50 à 60 mètres rue de la Varenne a permis sa sécurisation. Un rétrécissement de la
  - chaussée et la mise en place d'un système de priorité est venu compléter cet aménagement



- Coulombiers: le pont de la Richardière a été refait, avec un nouveau cadre en béton, un nouveau garde-corps et une chaussée neuve. Le passage des bus et lignes scolaires est assuré grâce au choix de matériaux durables et robustes
- Dissay : rue de Fortpuy et rue de Bellevue, des chicanes ont été aménagées afin de permettre la sécurisation des déplacements
- Jardres : la place de l'Eglise a connu un réaménagement afin d'apaiser la circulation, favoriser les mobilités douces, gérer les eaux pluviales et renforcer la végétalisation
- Migné-Auxances : rue de l'Abreuvoir, un parking d'une vingtaine de places est venu compléter l'existant
- Pouillé : dans la continuité d'autres travaux effectués précédemment, la rue de la Parelle a fait peau neuve avec des trottoirs entièrement refaits et une stabilité renforcée. Une chaussée bicouche a été finalisée et trois plateformes de gestions des déchets ont aussi été installées
- Saint-Benoît : un parvis devant l'école Irma-Jouenne a été créé, route de Poitiers. Dans le but de ralentir les voitures et sécuriser le cheminement des piétons, un plateau surélevé a été ajouté ainsi qu'un trottoir le long de l'école
- Sainte-Radegonde : une campagne de curage de fossés a eu lieu au Chemin Vert, des panneaux de lieux-dits ont été changés

- Saint-Sauvant : pour renforcer la chaussée fragilisée, la rue de la Quinterie s'est vue poser une poutre qui a élargi la chaussée
- Savigny-L'Évescault : rue de la Périnière, l'enrochement qui protège la mare a été refait, donnant au site un aspect plus naturel.

#### b. Expérimentation de la tonte tardive



Sur certaines parcelles, la tonte tardive des accotements de voirie est expérimentée. Cette expérimentation consiste à tondre l'herbe à une hauteur de 20cm au lieu de 10 habituellement. Aussi, la fréquence de la tonte est réduite : une tonte sur deux est réalisée.

Cette nouvelle pratique vise à restaurer et développer la biodiversité. Elle modifie le mode d'entretien et permet de transformer un gazon en prairie, ce qui favorise la prolifération d'espèces végétales, le développement et la multiplication des insectes et donc de la faune locale.

# 5) Agriculture et alimentation

- a. Animation du projet alimentaire territorial (PAT)
- Adoption d'une stratégie foncière visant à accompagner l'installation agricole et la transmission des exploitations

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT), GPCu a coordonné l'élaboration d'une stratégie foncière qui a été adoptée lors du Conseil communautaire de juin 2022, suite aux échanges qu'elle a animés lors du groupe de travail « Foncier-Installation ». Dans le cadre de cette stratégie, le recensement de sites propriété de Grand Poitiers ou de communes pouvant accueillir des activités agricoles a été initié. Un premier lieu est à l'étude sur la commune de Mignaloux-Beauvoir.

GPCu a proposé des pistes d'aménagement agricole du secteur B de la zone Aliénor (Migné-Auxances et Poitiers), et piloté les premiers travaux pour l'accueil de porteurs de projets. Un premier projet agricole a été accompagné en 2022, celui de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) la Ceinture Verte Centre Vienne, pour l'installation de 3 premières fermes maraîchères. Pour faciliter l'installation agricole sur le territoire, et en particulier le maraîchage, l'EPCI a contribué à la création de la SCIC Ceinture Verte Centre Vienne, en construisant le partenariat avec la Société Anonyme (SA) Ceinture Verte, en identifiant du foncier pour les installations, et en animant des rencontres d'acteurs du territoire.

Mise en place du fonds de concours pour les projets communaux

Le PAT a pour but de relocaliser l'alimentation consommée sur le territoire. Une diversification du paysage agricole est donc nécessaire. C'est pourquoi Grand Poitiers a créé un fonds de concours à

destination des communes pour l'acquisition et/ou la viabilisation de foncier pour des projets municipaux d'agriculture.

Ce fonds de concours doit donner aux communes l'opportunité de soutenir les acteurs de la production alimentaire de leur territoire, tout en répondant aux défis mis en lumière dans le PAT. Il vise à accompagner la structuration des équipements publics dédiés à la production alimentaire tels que des vergers municipaux, des jardins ouvriers, etc.

Toutes les communes sont éligibles à ce fonds d'une enveloppe globale de 100 000 €. Elles peuvent le solliciter dans la limite d'une fois dans le mandat, à hauteur de 20 000 € maximum.

#### Accompagnement gratuit pour les communes de l'association La Traverse

L'association La Traverse propose un accompagnement porté financièrement par Grand Poitiers aux porteurs de projets sur l'ensemble des communes de GPCu. Cet accompagnement peut porter aussi bien sur le volet technique que sur le volet méthodologique. La Traverse peut venir compléter l'expertise des services de GPCu sur certains projets, notamment en aidant au montage de dossier.

#### b. Soutien au Drive fermier 86

Dans le cadre du PAT, GPCu a soutenu plusieurs projets de logistique et de transformation alimentaires locaux, tels que le Drive Fermier 86.

Le Drive Fermier 86 est un outil permettant de relocaliser l'alimentation des habitants du territoire. En effet, il permet aux consommateurs de faire leurs courses locales en ligne et récupérer leur panier, Avenue du Recteur Pineau à Poitiers. Grand Poitiers est partenaire de ce projet, comme d'autres acteurs du territoire comme l'Université de Poitiers par exemple.



L'EPCI a versé au Drive Fermier 86 une subvention de 30 000 € pour son déploiement. Elle a aussi participé à la mise en relation entre le Drive Fermier 86 et des acteurs et services de Grand Poitiers pour la communication autour de ce projet.

#### c. Accompagnement à la constitution de la SCIC L'Atelier des Vallées



Toujours dans l'idée de faciliter l'installation agricole sur Grand Poitiers, GPCu a accompagné le projet de création de la SCIC Atelier des Vallées. Il s'agit d'un atelier de transformation. Cette SCIC est composée d'un regroupement d'une dizaine d'éleveurs implantés entre autres dans les communes de Sanxay, Saint-Sauvant, Celle-L'Evescault, Fontaine-le-Comte, Rouillé ... Mais également dans des communes des autres EPCI du PAT.

## d. Réflexion sur un projet de légumerie

Les 3 poids lourds de la restauration collective sur le territoire (Ville de Poitiers, CHU et CROUS) se sont réunis afin de délimiter le cadre d'un projet de légumerie mutualisé. Une visite a été organisée à Lons-le-Saunier pour découvrir un outil de légumerie. Une veille et des recherches ont permis de construire un cahier des charges pour étudier la faisabilité et dimensionner l'outil en 2023.

## 6) Biodiversité

#### a. Validation et inauguration du pollinarium sentinelle

Depuis 2019, la Ville de Poitiers a initié, dans le cadre du volet « santé environnementale » du Contrat local de santé (CLS), le projet de mise en place d'un pollinarium sentinelle. Grand Poitiers, au titre compétence en matière de préservation de la qualité environnementale de son territoire, s'est donc engagé dans ce projet.

En 2022, le pollinarium sentinelle a été reconnu opérationnel et



donc validé par l'association des Pollinariums sentinelles de France.

Une inauguration a eu lieu le 16 mars 2022, après deux années de récolte de végétaux, aménagement du site et mise en test de la procédure avant validation.

#### b. Réalisation d'un atlas de la biodiversité



Afin d'améliorer la connaissance des enjeux de biodiversité et en tenir compte dans les politiques publiques locales, un atlas de la biodiversité a été réalisé sur le territoire de Grand Poitiers.

Différentes actions ont donc été menées dans ce cadre :

- synthèse des données naturalistes détenues par Grand Poitiers : synthèse et géolocalisation de 5 500 données, permettant d'obtenir des informations sur 936 espèces sur le territoire
- réalisation de 5 inventaires piscicoles entre l'automne 2021 et le printemps 2022
- lancement de l'enquête publique sur les colonies de pipistrelles (fin d'étude pour 2023)
- réalisation des suivis chiroptères et hétérocères en tant qu'indicateurs de la fonctionnalité de la trame noire (résultats publiés en 2023)

- lancement de l'inventaire des mares : 46 mares ont pour l'heure été découvertes sur l'espace public
- lancement de l'inventaire des haies.

GPCu s'est aussi donné pour mission de sensibiliser et de mobiliser le grand public autour des enjeux de biodiversité. Plusieurs actions ont donc été réalisées en ce sens :

- création et réalisation d'interventions de sensibilisation auprès des Conseillers municipaux des communes du territoire. 8 communes ont été sensibilisées en 2022 sur les 15 inscrites
- 20 séances pédagogiques ont été dispensées dans des écoles de Biard, Beaumont-Saint-Cyr, Béruges, Buxerolles, Chasseneuil-du-Poitou, La Puye, Ligugé, Montamisé, Saint-Benoît, Saint-Sauvant
- diverses communications ont été réalisées (presse, Grand Poitiers Mag, lettre d'info à destination des Élus).
- c. Végétalisation du territoire dans le cadre du Plan Canopée



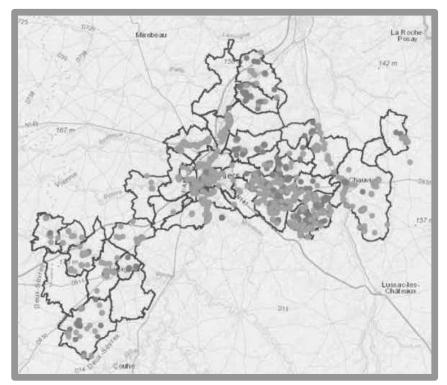
Le Plan Canopée de Grand Poitiers Communauté urbaine vise à développer et préserver la couverture arborée du territoire. Il s'agit d'une stratégie déclinée en programme d'actions qui ambitionne de mobiliser l'ensemble des services rendus par les végétaux afin de construire un territoire plus robuste et résilient pour l'avenir. Le Plan Canopée développe une approche transversale en orientant l'effort de plantation sur les priorités identifiées du territoire. Sur 2022, 500 arbres et arbustes et 300m de haies ont été plantés.

En juin 2022, le comité de pilotage du Plan Canopée a été lancé.

d. Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE)

Grand Poitiers s'est attachée à lutter contre la prolifération des espèces exotiques envahissantes. La sensibilisation et la formation à la prise en compte des EEE dans les opérations de gestion du domaine public et des sites de l'EPCI représentent un réel enjeu.

En 2022, des opérations d'arrachage de plantes invasives ont eu lieu, accompagnées d'un suivi et recensement des foyers d'infestation (1 106 foyers d'infestation ont été recensés en novembre 2022). Par ailleurs, 13 agents ont été formés à la reconnaissance et aux méthodes de lutte contre 7 EEE.



Répartition des EEE sur Grand Poitiers au 18/11/2022

e. Mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

L'objectif de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI est double : atteindre un bon état écologique des masses d'eau et prévenir les inondations.

Ainsi, Grand Poitiers a participé au fonctionnement des syndicats de bassin (Syndicat Clain Aval, Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud, Syndicat Mixte Vienne et Affluents) et de l'EPTB Vienne (Etablissement Public Territorial de Bassin de la Vienne) en qualité de membre. GPCu a aussi contribué aux travaux dans le cadre des CTMA (Contrat Territorial Milieux Aquatiques) et du CTVA (Contrat Territorial Vienne Aval), du SDE (Schéma Départemental de l'Eau) et du protocole d'accord du bassin du Clain. Par ailleurs, l'année 2022 est celle du bilan et de la reprogrammation pour les CTMA sur le bassin versant du Clain.

## 7) Sports

a. Mise en place de mesures de sobriété énergétique

Dans le contexte inflationniste particulier de cette année 2022, il est apparu que les équipements sportifs représentent une part importante des dépenses de l'EPCI. Ainsi, plusieurs actions ont été mises en place pour diminuer les dépenses énergétiques et ainsi réaliser des économies :

 <u>Fermeture d'équipements pendant les vacances de Noël</u>: ce sont plus de 80% des gymnases et des stades qui ont été fermés dans le cadre des actions de sobriété énergétique et après validation de la cellule de crise mise en place dans l'EPCI. La planification des équipements maintenus ouverts a été optimisée ce qui a nécessité un travail important de la cellule planification de la direction des sports.

- Baisse des températures des piscines et autres équipements sportifs: dès le mois d'octobre, la cellule de crise a envisagé la baisse des températures dans certains équipements sportifs afin de limiter les consommations énergétiques. Ainsi, à partir de mi-novembre, les gymnases sont passés de 15°C à 14°C, les bassins de nage sont passés de 28°C à 27°C et les vestiaires sont passés de 19°C à 18°C.
- <u>Fermetures des saunas/hammam</u>: également dans un souci de sobriété énergétique et d'économies budgétaires, les espaces forme du centre aquatique et de la piscine de Lusignan ont été fermés.



- Opérations de relamping LED: certains équipements ont pu bénéficier d'un relamping dans le cadre du dispositif « Intracting » permettant ainsi des économies d'énergie grâce aux leds. La piscine de Chauvigny, le gymnase Paganel, le dojo et la salle de gymnastique du complexe sportif Michel Amand ont été concernés en 2022.
- Récupération d'eau de pluie au centre équestre : l'usage des ressources en eau étant amené à être de plus en plus contraint, une cuve de récupération des eaux pluviales d'une capacité de 200m³ a été installée sur le site du centre équestre permettant ainsi l'utilisation de l'eau récupérée pour l'arrosage des surfaces sportives du site.
- b. Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

Grand Poitiers a souhaité s'investir de façon importante dans les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) 2024. Cet événement est, en effet, une occasion de faire rayonner le territoire de GPCu hors de ses frontières tout en réalisant un travail poussé sur les politiques sportives de la Communauté.

o Développement d'une stratégie « Centre de Préparation des Jeux » (CPJ)

La stratégie CPJ vise à accueillir des délégations sur Grand Poitiers en amont des JOP de Paris 2024. 2022 a donc été l'année de la définition de cette stratégie.

D'abord, les atouts du territoire ont été listés, permettant de cibler les critères déterminants pour accueillir des délégations : qualité et accessibilité des équipements, proximité avec des établissements d'hôtellerie-restauration, des services médicaux et de soins, médiatisation, image et relation à l'activité sur le territoire, existence d'un réseau d'ambassadeurs (sportifs du territoire, personnalités sportives influentes, relations internationales, appui « relations internationales ») et enfin la probabilité d'accueil.

Aussi, une communication a été déployée à l'aide de vidéos promotionnelles, d'un numéro spécial JO dans le Grand Poitiers Mag ... les conditions d'accueil ont été déterminées et une trame du budget

nécessaire a été dessinée. GPCu a aussi développé les collaborations avec les structures labellisées du territoire (CREPS, Arena, ...).

o Développement d'une stratégie d'animation et de célébration

Grand Poitiers s'attache à coconstruire les politiques sportives avec les acteurs locaux, et les Jeux olympiques représentent un événement d'ampleur pour le territoire. Afin d'embarquer tous les habitants dans cette aventure inédite, des actions vont être déployées pour faire vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques à tous.

Les publics cibles ont d'abord été déterminés. Ensuite, il a fallu recenser les dispositifs existants pouvant intégrer la dimension « Terre de jeux ». De même, les activités Paris 2024 à déployer sur le territoire ont été ciblées (tournée des drapeaux, semaine olympique et paralympique, relais de la flamme, …). Afin de rendre les communes du territoire actrices de cet événement, il a également fallu identifier les projets et perspectives des communes labellisées de Grand Poitiers.

Déploiement d'animations « Terre de Jeux » pour les scolaires

GPCu s'attache particulièrement à la démocratisation du sport sur tout son territoire. Cette volonté de démocratisation s'inscrit notamment à travers des actions envers les scolaires. Les JOP 2024 sont donc l'occasion d'affirmer cette politique publique.



L'idée est de faire vivre l'aventure Paris 2024 aux élèves du 1<sup>er</sup> degré. Des temps forts ont donc été mis en place à destination des scolaires. Ils ont ainsi découvrir certaines activités sportives, rencontrer des athlètes, sensibilisés aux olympiques, etc. 8 établissements scolaires et 26 classes ont participé à cette démarche en 2022 sur le territoire de GPCu, sur les communes Jaunay-Marigny, Mignaloux-Beauvoir, Montamisé, Poitiers et Saint-Benoît. 11 écoles ont obtenu le label « Génération 2024 ».

c. Développement d'une stratégie Basket 3x3

L'EPCI souhaite porter une dynamique sportive de territoire en valorisant des activités, dans l'idée de créer une véritable identité de Grand Poitiers à l'échelle sportive. C'est pourquoi le basket 3x3 a été renforcé pour devenir un marqueur sportif territorial.

En 2022, un audit a été réalisé sur le 3x3 à GPCu avec une stratégie sur 3 axes qui ont été validés : infrastructures dédiées, développement de la pratique auprès de non licenciés et offre évènementielle et compétitive pour les licenciés et pratiquants.

d. Renforcement du dispositif Grand Poitiers Sports – vacances sportives sur le territoire



L'un des objectifs de la feuille de route qui concerne les sports est de garantir à toutes et tous l'accès à une diversité de pratiques sportives.

L'idée du dispositif Grand Poitiers Sports – vacances sportives sur le territoire, est de proposer aux jeunes des activités sportives durant les vacances estivales et sur les petites vacances scolaires sur l'ensemble du territoire. Ainsi, ces derniers peuvent par exemple accéder gratuitement aux piscines (été) et à la patinoire (petites vacances) sur certains créneaux. Ils peuvent aussi utiliser le réseau de transport pour la période estivale.

e. Dotation aux communes : appui solidaire aux communes par l'achat de matériel sportif au bénéfice de la pratique sportive locale

Toujours avec l'objectif de garantir la solidarité sur le territoire, Grand Poitiers a souhaité proposer un appui solidaire aux communes pour l'achat de matériel sportif, au bénéfice de la pratique sportive locale. Cette action doit ainsi permettre la démocratisation du sport sur l'ensemble du territoire.

## 8) Culture et patrimoine

## Feuille de route transversale : Prise en compte des personnes vulnérables

 L'école d'arts plastiques à l'Hôpital a proposé des séances de pratique artistique adaptées aux situations des patients, pour contribuer à leur bien-être.

Des interventions dans les établissements suivants ont pu être proposées :

- Crèche du CHU de Poitiers.
- Unité Cognitivo-Comportementale (UCC) CHU de Poitiers (gériatrie)
- Centre hospitalier Laborit/Mosaïque
- Centre hospitalier Laborit/As Soon As Possible (ASAP)
- o La poursuite du partenariat avec le collectif Alpha

Dans le cadre de ses missions, la Médiathèque mène des actions spécifiques en direction des publics éloignés de la lecture, empêchés ou en situation de handicap : portage de livres à domicile, accueil et ressources adaptés aux diverses formes de handicap, actions hors les murs vers les personnes éloignées de la lecture, en lien avec la PMI, les épiceries sociales et les associations de quartier. De plus, la Médiathèque gère et anime les bibliothèques du Centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne. Enfin, elle propose des ressources de Français langue étrangère (FLE) pour les étrangers souhaitant apprendre le français : méthodes de langue, grammaire, orthographe et civilisation, préparation aux épreuves du Diplôme d'études en langue française (DELF) et du Diplôme approfondi de langue française (DALF) ainsi que des livres en français facile.

#### a. Vers une école d'arts plastiques sur le territoire

Grand Poitiers porte une ambition de médiation culturelle au service de tous. L'idée est d'affirmer une vraie identité du territoire et une réelle politique volontariste et cohérente.

De ce fait, l'école d'arts plastiques de Grand Poitiers a souhaité développer des actions « hors les murs », proposant des offres et interventions à destination des établissements des communes de GPCu.

Plusieurs sessions de 10 séances d'interventions ont été proposées dans les établissements suivants :

- Ecole Péruchon de Ligugé
- Ecole Choisie de Montamisé
- Ecole Desmoulin de Vouneuil-sous-Biard
- Ecole de Biard
- Ecole de Chasseneuil-du-Poitou
- Ecole de Savigny-L'Évescault
- IEM de Biard
- IME Mauroc de Saint-Benoît
- EREA de Mignaloux-Beauvoir



b. Initiation du jeune public au patrimoine, à l'architecture et au cadre de vie

Toujours dans l'idée de démocratiser la culture et le patrimoine, Grand Poitiers met l'accent sur le jeune public.

Ainsi, au-delà des interventions proposées par l'école des beaux-arts dans les écoles, des visitesateliers ont été proposées aux établissements scolaires de Grand Poitiers. 45 établissements ont été concernés. Il s'agissait de découvrir le bestiaire médiéval pour la première tranche d'âge (5-7 ans) et l'histoire d'Aliénor d'Aquitaine pour la seconde (8-12 ans).

c. Programmation d'événements et d'actions culturels par le Conservatoire à rayonnement régional (CRR)



Le CRR de Grand Poitiers est un établissement d'enseignement spécialisé initial, labellisé par le Ministère de la Culture. Il compte plusieurs sites parmi lesquels le site du centre de Poitiers, le site des Trois Cités, le site de Bellejouanne, le site de Migné-Auxances, le site des Couronneries et l'atelier de danse du Pôle Aliénor. L'arrêté de classement des établissements du 15 décembre 2006 revu le 9 août 2022 pose un cadre pédagogique, statutaire et organisationnel global. Les quatre missions principales des CRR sont l'enseignement, la création, la diffusion et l'éducation artistique. A ces missions doivent s'ajouter celle de ressources, notamment documentaire.

En 2022, 420 prestations ont eu lieu devant un public, dont 124 « internes » (audition, scène ouverte ...). Les prestations musicales sont majoritaires, et d'autres disciplines sont aussi représentées comme le théâtre ou la danse. Dans une logique de proximité et de déconcentration, 49 prestations ont eu lieu sur le territoire de Grand Poitiers, dont 9 à Jaunay-Marigny (Vox Musica), 30 à Migné-Auxances et 7 à Buxerolles.

#### d. Programmation estivale d'Itinérance



Pour cette treizième année consécutive, la programmation Itinérance s'est déroulée du samedi 2 juillet au samedi 27 août 2022 dans 10 communes de Grand Poitiers, dont 5 n'avaient pas encore accueilli de programmation Itinérance. Pour cette édition, et comme initié en 2021 dans le contexte particulier lié à la crise sanitaire, les spectacles ont eu lieu surtout en après-midi et début de soirée, s'appuyant sur des manifestations proposées par les communes concernées. 18 compagnies ont été programmées : à Chauvigny, Jaunay-Marigny, Liniers, Sanxay, Saint-Georges-Lès-Baillargeaux, Lusignan, Poitiers, Dissay, Beaumont-Saint-Cyr et Rouillé.

3 partenariats avec les festivals d'arts de rue « Les Dévérouillés » (Rouillé), de danse « Temps Danse festival » (Chauvigny) et de musique « Saxophone en mouvement » (Poitiers) ont été mis en place, avec une particularité, pour la première fois, d'une soirée de programmation de Saxophone Evènement dans une commune de Grand Poitiers (Lusignan). D'ores et déjà, ce partenariat avec Saxophone Evènement est envisagé dans une nouvelle commune pour 2023.

Depuis 2020, la volonté d'Itinérance est de proposer une programmation pluridisciplinaire, dans un maximum de nouveaux lieux du patrimoine et du territoire, chaque année, avec plusieurs spectacles sur chaque date, afin de créer un mini-événement. Le partenariat avec les communes est un des points importants dans l'organisation de ce festival.

En 2022, la programmation d'Itinérance a pu se tenir dans de bonnes conditions contrairement aux éditions précédentes très impactées par les contraintes de la crise sanitaire. Le public a répondu présent sur toutes les dates. L'origine géographique des participants, calculée sur plusieurs dates de la programmation, fait apparaître une forte adhésion du public local (Grand Poitiers 54%, Poitiers 11%, hors GP 25% et étrangers 10%). En termes de fréquentation, la programmation Itinérance a connu une très nette augmentation en 2022 avec un total de 4 959 spectateurs (contre 2 432 en 2021).

#### e. Musée du Vitrail

Le Musée du Vitrail de Grand Poitiers est l'une des rares structures consacrées au vitrail en France. Le Musée, installé depuis 1988, dans une partie de l'église Saint-Martin de Curzay-sur-Vonne permet d'éclairer les visiteurs sur l'histoire de cet art ancestral et de découvrir le vitrail contemporain.

Les actions menées par le Musée visent, en effet, à valoriser le vitrail d'aujourd'hui et les artistes verriers dont la vision moderne contribue à sa richesse et à sa diversité. L'exposition « En Verre Elles » en 2022 a permis de mettre à l'honneur le vitrail contemporain au féminin.





La fréquentation 2022 s'élève à 5 343 visiteurs. Le mois le plus fréquenté étant le mois d'août avec les estivants. Les ateliers proposés représentent 15,5 % de la fréquentation globale soit 829 personnes. Les groupes scolaires représentent 582 élèves et accompagnateurs répartis en 18 classes.

#### f. Prolongement du Contrat territoire lecture



# <u>Feuille de route transversale : Accessibilité des</u> équipements

En 2022, l'offre de ressources numériques de la Médiathèque s'est élargie à tout le territoire de la Communauté urbaine et renforcée grâce au travail mené dans le cadre du Contrat Territoire Lecture puis grâce à l'adhésion de Grand Poitiers à la plateforme de ressources numériques constituée par la Bibliothèque départementale de la Vienne. En concertation avec le Département, cette offre a été évaluée en 2022 en vue de réajustements en 2023.

Par ailleurs, le Contrat Territoire Lecture a été prolongé d'une année supplémentaire en 2022 pour préfigurer un schéma d'organisation de la lecture publique à l'échelle de Grand Poitiers. Le groupe de travail d'élus municipaux et communautaires chargé de mener cette réflexion a visité des réseaux de lecture publique déjà constitués et a recommandé de mettre en place une coopération entre la médiathèque communautaire et les bibliothèques municipales du territoire, dans le cadre d'un second Contrat Territoire Lecture en 2023-2025.

## 9) Tourisme

#### a. Partenariat entre la SNCF et Grand Poitiers

SNCF Voyageurs SA développe des partenariats promotionnels avec des entreprises touristiques et culturelles pour susciter l'intérêt de découvrir les attraits d'une destination traversée par ses lignes. « Envie de découvrir... Poitiers autrement » et « la gare aux secrets » seront notamment diffusés sur l'ensemble des gares de la ligne. Le partenariat sera également valorisé sur le site internet TER Nouvelle-Aquitaine et sur les réseaux sociaux. Ainsi, le 24 juin 2022 a eu lieu la signature de la charte d'engagement entre Grand Poitiers et les partenaires dans le cadre du partenariat de communication touristique entre Grand Poitiers et la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) TER.

#### b. Ateliers sur le tourisme durable

#### Feuille de route transversale : Convergence entre développement économique et transition écologique

Les ateliers Tourisme durable de Grand Poitiers en 2022 sont d'une part à destination des campings et d'autre part à destination des autres hébergements touristiques. En effet, Grand Poitiers a proposé un accompagnement aux campings de son territoire basé sur des études de faisabilité, afin de limiter l'apport des biodéchets dans le traitement des ordures ménagères.

Cet accompagnement collectif de la filière vise dans le prolongement de la mise à disposition de composteurs à former et à valoriser cette pratique auprès de la clientèle et sensibiliser à l'opportunité d'aller sur une politique d'écolabel valorisable sur une destination au positionnement environnemental engagé.

Grand Poitiers et son Office de Tourisme ont souhaité organiser un événement à destination des prestataires touristiques sur la thématique « Accompagner et financer vos projets tourisme durable » afin de :

- permettre de mieux appréhender les enjeux de la transition énergétique et du positionnement marketing de la destination
- faire connaître l'offre d'accompagnement de Grand Poitiers et des partenaires locaux
- informer sur l'offre de financement des projets de tourisme durable de Grand Poitiers et de ses partenaires
- créer un réseau d'acteurs « engagés » labellisés permettant la qualification d'une destination.

#### c. Dynamique jeux – création de circuits touristiques

Sur proposition de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) et au titre de la nécessité de soutenir la relance de la filière touristique, le Département de la Vienne, Grand Poitiers, la Région

Nouvelle-Aquitaine et l'État ont souhaité s'associer pour engager le développement d'un produit touristique innovant de valorisation du patrimoine historique et culturel, basé sur un jeu immersif en réalité augmentée sur smartphone et tablette. Le projet en cours est piloté par l'ACAP (Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou).

## 10) Urbanisme et foncier

#### a. Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : concertation en cours

Grand Poitiers Communauté urbaine a engagé une démarche importante pour se doter d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). L'élaboration de ce document est une procédure de planification urbaine indispensable pour appréhender et territorialiser la majorité des politiques thématiques ayant une incidence en matière de transition écologique, d'aménagement vertueux et sobre de l'espace communautaire.

A ce jour, coexistent plusieurs types de documents d'urbanisme : 1 PLUi à l'échelle de l'ancien périmètre de Grand Poitiers, 27 PLU communaux, 3 cartes communales et 1 Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV centre-ville de Poitiers).

Lors du Conseil communautaire de juin 2021, a été approuvée l'élaboration d'un document d'urbanisme pour les 40 communes. Des missions d'études ont été engagées fin 2021 (internes et externalisées) pour élaborer le diagnostic territorial, ainsi que la concertation publique menée tout au long de l'année 2022.

2022 a donc été l'année de la concertation avec les différents acteurs du territoire. En septembre, des balades urbaines, organisées dans le cadre de la concertation pour le PLUi, ont été l'occasion d'explorer les différents paysages urbains et ruraux de Grand Poitiers dans les secteurs de Poitiers-zone Futuroscope, Lusignan-Rouillé et Chauvigny-La Puye. De plus, des urnes de concertation dans les 40 communes ont été déployées, accompagnées de la mise en ligne d'informations et d'un questionnaire grand public sur la plateforme « jeparticipe ».

A terme, l'objectif pour l'année 2023 est l'approbation du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), pour un objectif d'approbation du PLUI à l'horizon 2025.

## b. Adoption du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi)

Le 24 juin 2022 le RLPi a été approuvé par Grand Poitiers Communauté urbaine et est devenu opposable aux tiers courant juillet 2022.

En parallèle, un travail a été poursuivi pour développer un applicatif sur le logiciel de cartographie Gaia, afin de permettre aux services instructeurs des communes et aux services de GPCu, de consulter les données cartographiables du règlement. Cet outil, s'il est bien pris en main par les communes et alimenté régulièrement, doit permettre de géolocaliser tous les dispositifs d'enseigne et de publicité existants, afin de savoir rapidement si le dispositif est conforme au RLPI en étant intégré à la couche Système d'information géographique (SIG).

Pour ce faire, un groupe de travail réunissant les communes de Buxerolles, Chasseneuil-du-Poitou, Jaunay-Marigny, Migné-Auxances et Saint-Benoît a continué à se réunir tout au long de l'année 2022.

# 11) Mobilités

a. Amélioration de l'offre de transports en commun

Grand Poitiers Communauté urbaine a hérité d'un service de transport hétérogène constitué d'une part du réseau urbain sur les 13 communes de l'ex Communauté d'agglomération et d'autre part du réseau interurbain et scolaire sur les 27 communes des ex Communautés de communes anciennement de la responsabilité de la Région.

Le transfert de compétence avec la Région étant complètement finalisé et de nouvelles ressources mobilisées grâce à l'augmentation du Versement Mobilités, Grand Poitiers a pu, pour la rentrée 2022, mettre en œuvre un nouveau service de transport à l'échelle communautaire, reposant sur :

- Le renforcement nécessaire de l'offre de service d'une part des lignes les plus chargées sur le réseau urbain et d'autre part sur les zones d'activités pour répondre aux besoins des salariés
- La réorganisation du transport scolaire des collégiens du fait de l'ouverture du 35<sup>ème</sup> collège (Joséphine Baker), de la nouvelle carte scolaire associée et de la mise en chantier des travaux du Collège Henri IV entrainant le transfert des collégiens sur le nouveau collège Joséphine Baker
- Une offre de service adaptée en zone non-urbaine.

Le nouveau réseau mis en œuvre le 28 août 2022 répond à ces objectifs. Les principaux éléments en sont les suivants :

- Renforcement des lignes les plus chargées : passage à une fréquence de 8 minutes sur toute la journée pour la ligne 2A et 2B
- Amélioration de la desserte des zones d'activités : 4 zones d'activités nouvellement desservies ; 11 zones d'activités dont la desserte est renforcée
- Création d'un véritable service de transport non urbain: création d'une ligne Lusignan - Poitiers (36); création d'une ligne Express Chauvigny - Poitiers (33 express); augmentation du niveau



de service sur la ligne Dissay – Poitiers (35) et Chauvigny - Poitiers (33).

## b. Amélioration du maillage de pistes cyclables

Les objectifs du volet aménagement du Plan Vélo sont de connecter les zones d'habitat des communes et les communes du territoire par des axes cyclables sécurisés (pistes cyclables) permettant des usages quotidiens et utilitaires. Les projets cyclables portés par Grand Poitiers ont également pour objectifs de s'insérer dans le paysage (notamment parfois dans des environnements naturels ou agricoles) et

de présenter un bilan carbone contenu par la minimisation de l'usage de produits posés à chaud. Ces



projets sont pensés en transversalité avec d'autres thématiques et actions comme la biodiversité ou le Plan Canopée.

Compte tenu de la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) allouée aux aménagements cyclables, des enjeux identifiés conjointement par la Mission vélo et les Élus (communautaires et municipaux) ainsi que de la faisabilité des projets, un programme de projets cyclables est annuellement formalisé.

Afin de mesurer la fréquentation des pistes cyclables aménagées, certains tronçons structurants sont équipés de compteurs permanents permettant de disposer de

données précises des passages de cyclistes.

Le programme d'action d'aménagements cyclables porté par Grand Poitiers a consisté en la réalisation de 11 projets cyclables :

- Réalisation d'une piste cyclable de 650m desservant le collège Joséphine Baker depuis Pouzioux-la-Jarrie à Vouneuil-sous-Biard et la Cadoue
- Réhabilitation de la passerelle Saint Léger sur l'itinéraire Jaunay-Marigny Saint Léger la Pallu
- Aménagement d'une piste cyclable reliant Vouneuil-sous-Biard à Poitiers, Croutelle et Fontaine-le-Comte via le hameau de Précharaux (450m)
- Aménagement d'une piste cyclable Chemin des Bonnes de 1,17 km sur l'itinéraire Blaiserie -Montgorges - bourg de Biard
- Aménagement d'une piste cyclable chemin de Larnay (370m) sur l'itinéraire Blaiserie -Montgorges - bourg de Biard
- Piste cyclable dotée de bordures spécifiquement dessinées et conçues pour sécuriser un double-sens cyclable rue Santos Dumont (180m) desservant le collège Rabelais
- Piste cyclable reliant les communes de Liniers et Lavoux (1 200m)
- Aménagement d'une piste cyclable de 1 120m sur les berges du Clain permettant une connexion entre le centre-ville de Poitiers et la zone de la République, et premier tronçon d'un itinéraire Poitiers Futuroscope Jaunay-Marigny (avec réfection d'une passerelle bois)
- Aménagement d'une piste cyclable de 1 410m sur les communes de Migné-Auxances et Poitiers afin de permettre une continuité cyclable entre ces deux communes
- Réhabilitation de la passerelle des Aires sur l'itinéraire Dissay Beaumont-Saint-Cyr
- Aménagement d'une piste cyclable rue de Rochereuil à Poitiers (50m).

Par ailleurs la politique d'aménagement a été complétée par :

- l'implantation de 129 appuis vélos
- l'aménagement de 13 sas vélo
- la création de 150 « cédez le passage » cycliste au feu.

Dans le cadre de la programmation 2022 du Plan Vélo, 7,69 km d'aménagements ont été réalisés sur le territoire de Grand Poitiers pour un total de 2,4 millions d'euros.

c. Création du service du transport à la demande

Pour venir compléter ces nouvelles améliorations notamment concernant le transport en commun, un service de transport à la demande a été repensé. Flex'e-bus offre 2 types de services : la ligne virtuelle

ou la desserte au zonal composent ce service de transport à la demande. Cette offre a été développée sur le périmètre du centre de ressources Nord mais le marché pour contractualiser avec des partenaires a dû être relancé pour les secteurs des centres de ressources Sud et Est.

d. Mise à disposition de 1000 chèques pour aider à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)

Le développement de la pratique du vélo et le changement de comportement vis-à-vis de l'utilisation de la voiture passe aussi par des aides financières incitatives. C'est pourquoi Grand Poitiers a décidé de mettre à disposition des habitants 1 000 chèques pour aider à l'achat d'un Vélo à assistance électrique (VAE). Ainsi, en 2022, des habitants de 36 communes ont bénéficié de ce dispositif comme par exemple Croutelle, Tercé, Jazeneuil, Lavoux entre autres.

## 12) Développement économique

#### a. Les Inventives

Les Inventives est une initiative permettant de favoriser l'entrepreneuriat féminin, développer des capacités entrepreneuriales, structurer les projets entrepreneuriaux et mettre en relation ces porteuses de projet avec l'écosystème territorial.

Ce programme est dédié aux femmes et équipes mixtes porteuses de projets innovants. Il offre un accompagnement de 3 jours qui forme et informe les apporteuses d'idées pour qu'elles puissent ensuite devenir de véritables porteuses de projets.



Les objectifs sont multiples : former des femmes porteuses de projets innovants, mettre en réseau ces femmes avec les structures d'accompagnement de leur territoire, promouvoir leurs projets innovants et enfin permettre aux candidates de prendre la décision de concrétiser ou non leur projet.

17 projets pour 20 participantes et participants (dont 3 équipes mixtes) ont pris part aux deux sessions de formation qui se sont déroulées en 2022.

b. Appel à Manifestation d'Intérêt « Développement de tiers-lieux sur le territoire de la Communauté Urbaine Grand Poitiers »

La Communauté urbaine de Grand Poitiers s'est engagée en faveur de l'Economie sociale et solidaire (ESS) qu'elle considère comme étant un levier de développement et de transformation pour le territoire. En effet, Grand Poitiers se veut être garante de l'adaptabilité du territoire au service de l'économie, et la stratégie de soutien aux tiers-lieux s'inscrit pleinement dans la politique en faveur de l'ESS. Ce modèle, dans toute sa diversité, crée de l'activité économique, du lien, de la coopération,

suscite de la cohésion sociale et transforme les territoires. En 2019, 220 tiers-lieux ont été recensés en région Nouvelle-Aquitaine.

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Tiers-lieux a été lancé le 18 janvier 2022 avec une clôture des candidatures au 15 mars.

Cet outil a permis de favoriser le partenariat entre les tiers-lieux et Grand Poitiers en :

- Repérant les acteurs de tiers lieux
- Accompagnant l'émergence de leur projet
- Valorisant les dynamiques de mutualisation favorables au maillage d'une communauté territoriale de tiers-lieux, forte par ses coopérations et ses synergies.

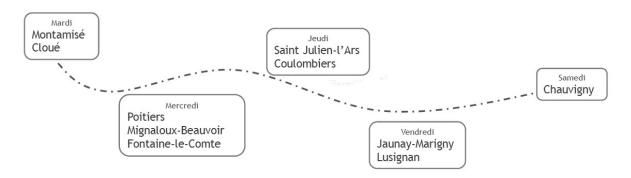
Dans le cadre de cet AMI, 7 structures ont été récompensées avec une enveloppe globale de 50 000 €.

## c. Deuxième édition de la semaine de l'emploi

La Communauté urbaine s'attache particulièrement à garantir les conditions d'accès à l'emploi, la formation ou l'entrepreneuriat à toutes et tous.

La semaine de l'emploi propose un accueil de proximité des demandeurs d'emplois, une mise en relation avec les employeurs et une promotion des entreprises et des métiers du territoire. Elle s'est déroulée du lundi 17 octobre au samedi 22 octobre 2022, sur un format itinérant de permanences emploi sur 10 communes, de visites d'entreprises et d'évènements.

L'objectif des permanences était d'apporter au public un premier niveau d'information relative à l'emploi, l'insertion ou à la reconversion professionnelle, par la présence des agents de la collectivité, des référentes de la Mission Locale du Poitou et ponctuellement des partenaires de Pôle Emploi.



50 habitants de Grand Poitiers ont bénéficié de ce service sur la semaine avec une participation très hétérogène par commune d'accueil.

Par ailleurs, 14 visites ont été organisées pour valoriser des entreprises et des métiers :

ENTREPRISES	COMMUNE
EHPAD LES CHATAIGNIERS	CHAUVIGNY
SARL PUCHAUD	CHAUVIGNY
LA POITEVINE BY PROMOTRANS	MONTAMISE
FB FOODTRUCK	MONTAMISE
BERNARD PIECES AUTOMOBILES	MIGNALOUX
AU P'TIT QUIGNON	MIGNALOUX

SOPOREN	FONTAINE-LE-COMTE
MENUISERIE GUILLON BERGER	FONTAINE-LE-COMTE
CARREFOUR CONTACT	SAINT-JULIEN-L'ARS
MENUISERIE VRIET FILS	SAINT-JULIEN-L'ARS
CILC	JAUNAY-MARIGNY
ТМН СЕМЕР	JAUNAY-MARIGNY
LUSAGRI BRICO PRO	LUSIGNAN
KASO 2	LUSIGNAN

2 visites de chantiers ont aussi permis à 16 personnes de découvrir les métiers du bâtiment et des travaux publics.

## 13) Solidarités et politique de la ville

#### a. Schéma d'accueil des gens du voyage

Grand Poitiers dispose d'un schéma d'accueil des gens du voyage pour la période 2019-2025, dans le cadre de sa compétence relevant de l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Ce schéma doit permettre de répondre aux besoins diversifiés d'accueil et d'habitat adapté des gens du voyage. Il doit aussi favoriser l'accès au droit commun et à la citoyenneté tout en maintenant des projets spécifiques. L'animation de ce schéma, en associant les différents partenaires et les gens du voyage, est aussi un volet important.

Dans le cadre de la Convention pluriannuelle d'objectifs entre l'Association départementale pour l'accueil et la promotion des gens du voyage (ADAPGV)/GP/CAF, il a été demandé à l'ADAPGV de réaliser un travail de diagnostic des besoins sur l'ensemble du territoire de Grand Poitiers. L'objectif est de créer une commission d'élus pour partager le diagnostic, de rechercher du foncier pour des équipements adaptés, d'inscrire au PLUi des terrains (privés ou communaux).

b. Expérimentation d'une nouvelle offre de service à la journée – halte-garderie itinérante Trot'Calin

La halte-garderie itinérante (HGI) Trot'Calin est une structure d'accueil qui proposait 10 places d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans sur 4 matinées, de 9h à 12h, dans différentes communes de Poitiers Nord selon le planning suivant :

- Lundi : dans les locaux du relais petite enfance de Jaunay-Marigny
- Mardi et vendredi : dans les locaux Petite Enfance de Beaumont-Saint-Cyr
- Jeudi : dans une salle de classe de l'école de Saint-Georges-Lès-Baillargeaux

Depuis septembre 2022 et jusqu'à l'été 2023, il est proposé d'expérimenter une ouverture au public sur 2 journées complètes sur le site de Beaumont-Saint-Cyr tout en maintenant l'offre à la demijournée à Jaunay-Marigny et Saint-Georges-Lès-Baillargeaux.

Cette expérimentation doit permettre de rendre le dispositif plus attractif en permettant aux familles de disposer de temps suffisants pour réaliser leurs activités ou démarches et de s'adresser ainsi à de nouveaux publics tels que les familles en recherche d'emploi et plus particulièrement les monoparents.

Il peut permettre également de répondre à un besoin en termes de prévention et d'accompagnement à la parentalité pour les publics les plus éloignés en proposant une régularité d'accueil. Il peut aussi être un lieu ressource pour les parents d'enfants aux besoins spécifiques (handicap, troubles du comportement) en proposant des temps d'accueil régulier. Il peut permettre de proposer aux parents un accueil d'urgence en cas d'absence sur une journée de leur assistante maternelle ou en cas de perte d'un mode de garde ou d'un besoin impératif de mode de garde sur un temps court.

Une ouverture de 9h à 17h est proposée sur le site de Beaumont-Saint-Cyr, à titre expérimental, les mardis et vendredis selon la répartition suivante :

- 10 places le matin de 9h à 12h
- 6 ou 10 places l'après-midi

Des temps d'accueil de 9h à 12h restent proposés pour 10 places les lundis à Jaunay-Marigny et les jeudis de 9h15 à 12h à Saint-Georges-Lès-Baillargeaux.

c. Accueil éducatif de loisirs pour les enfants et les jeunes de Grand Poitiers

La Communauté urbaine porte 5 accueils de loisirs et de jeunes sur le territoire de Grand Poitiers soit :

- 1 accueil de Loisirs 3-12 ans à Chauvigny en régie
- 1 accueil de Loisirs 3-12 ans à Saint-Sauvant en régie
- 1 accueil de jeunes (12-18 ans) à Lusignan en régie
- 1 accueil de Loisirs 3-12 ans à Sèvres-Anxaumont délégué à la Ligue de l'Enseignement
- 1 accueil de jeunes (12-18 ans) à Saint-Julien-l'Ars délégué à la Ligue de l'Enseignement

Un travail sur un projet éducatif a été initié en 2022 avec les structures situées à Chauvigny, Saint-Sauvant et Lusignan. Ce projet éducatif comporte 6 axes :

- Favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances
- Développer les liens sociaux et la mixité
- Agir pour la transition écologique et l'accompagner en éduquant à la nature et à l'environnement
- Eduquer à une alimentation responsable en la mettant au cœur des projets
- Renforcer la place des parents pour sortir d'une logique de mode de garde et les rendre acteurs de l'accueil de leur(s) enfant(s)
- Renforcer la place des enfants et jeunes.
- d. Espaces France Services de Grand Poitiers

France Services est un modèle d'accès aux services publics créé par l'Etat. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien. Ce guichet unique permet d'accompagner sur les démarches (impôts, santé, emploi, ...) de 9 partenaires de l'État, ainsi que de nombreux partenaires locaux.

Deux nouveaux France services portés par des communes de Grand Poitiers ont reçu leur labellisation en 2022 :

- Saint-Julien-l'Ars au 1er juillet
- Buxerolles au 1<sup>er</sup> novembre

Pour chacun d'eux une subvention est versée par la Préfecture de la Vienne à Grand Poitiers. Ces sommes seront reversées par GPCu aux 2 communes concernées conformément aux dispositions

prévues dans les conventions de prestations pour la création et la gestion d'un France Services signée en mai pour Saint-Julien-l'Ars et le 30 novembre pour Buxerolles.

Pour rappel, la Maison de Service Au Public de Lusignan a été transformée en France Services au 1<sup>er</sup> octobre 2021. Cet espace est situé dans des locaux neufs, partagés avec différents partenaires locaux. Un Comité de Pilotage (COPIL) a été mis en place pour améliorer la gestion de ce bâtiment de 1200m².

## 14) Vers un logement pour tous

a. Diagnostic sur le sans-abrisme et le mal-logement

Sur la question du logement et de l'accès au logement pour toutes et tous, Grand Poitiers se positionne en facilitateur pour rassembler des différents acteurs du territoire.

De ce fait, un diagnostic sur le sans-abrisme et le mal-logement, lancé depuis octobre 2021, s'est poursuivi en 2022. Ainsi, les 3 premiers mois de 2022 ont permis de préparer et animer des groupes de travail sur ces questions, mais aussi de construire la trame du programme d'actions et de définir la feuille de route pour la gouvernance et l'animation de la démarche. Une réunion technique a permis de travailler à l'élaboration des livrables, se concluant par 2 temps de restitution du diagnostic, en mars et juin.



Ce diagnostic a permis d'identifier 7 chantiers prioritaires :

- Optimiser la mobilisation du parc social
- Capter les logements du parc existant au profit des ménages les plus précaires
- Développer des solutions d'accueil et de logements spécifiques pour les personnes les plus marginalisées
- Renforcer les actions favorisant le maintien dans le logement des ménages
- Faire évoluer l'offre de l'accompagnement social
- Assurer la convergence des politiques de l'urbanisme et des solidarités
- Développer une culture commune du logement d'abord.

En parallèle, ce diagnostic a mis en lumière deux enjeux importants :

- La nécessité de proposer une offre de logements suffisante, adaptée à la diversité des besoins et accessible financièrement
- La nécessité de proposer une offre d'accompagnement social personnalisée, flexible, adaptée aux besoins des personnes et décloisonnée.
- b. Déploiement de la politique de l'habitat en déclinaison du Plan local de l'habitat (PLH)

Grand Poitiers est garante d'une politique cohérente et équilibrée en matière de logements sociaux ou assimilés, répondant aux besoins territorialisés dans le PLH. La collectivité met un point d'honneur

à ce que cette politique de logement social prenne en compte les politiques de mobilité et d'équipements collectifs pour permettre un égal accès sur tout le territoire.

Toujours en gardant ces objectifs en vue, de nombreuses actions ont été engagées pour l'animation et le suivi du PLH, parmi lesquelles la tenue des instances de pilotage du programme et l'animation de réunions portant sur le programme d'actions.

En 2022, les actions prévues au PLH ont été mises en œuvre :

- Lancement d'une étude sur les besoins en logements des jeunes avec l'URHAJ Nouvelle Aquitaine
- Élaboration d'une stratégie communautaire sur la vente HLM en lien avec l'État et les bailleurs sociaux, et la demande de renouvellement de l'exemption SRU
- Inscription des 10 communes en rattrapage SRU dans la démarche du Contrat intercommunal de Mixité Sociale couvrant la période 2023-2025
- Participation à la définition des orientations en matière d'habitat résultant de la mise en œuvre du Logement d'Abord et notamment son action relative à la concrétisation d'un scénario opérationnel pour massifier le développement de l'intermédiation locative

2022 a aussi permis la structuration d'un Observatoire de l'Habitat et du Foncier, en déclinaison des attentes apportées par la loi 3DS au Code de la Construction et de l'Habitation, dans l'optique d'améliorer la connaissance du territoire et faciliter l'évaluation des politiques publiques.

En parallèle, une réflexion a été engagée sur le volet habitat du PLUi de GPCu : diagnostic sur la démographie et l'habitat, scénarios de besoins en logements.

#### c. Rénovation du parc d'habitat

#### o Parc public

Sur son territoire, Grand Poitiers a participé à la production de logements locatifs sociaux via le biais d'interventions financières, dans le cadre du règlement d'aide à la pierre de la collectivité. Grand Poitiers gère également depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 les crédits accordés par l'Etat pour ces mêmes aides à la pierre.

1 512 870 € de subvention de Grand Poitiers ont été versés aux bailleurs sociaux pour la production de logements sociaux neufs, et 206 800 € ont été versés pour la rénovation de 219 logements du parc social.

#### o Parc privé

GPCu a aussi participé à la rénovation du parc de logement privé.

En 2022 Grand Poitiers a engagé deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat privé (OPAH RU), ces dispositifs, d'une durée de 5 ans, permettent d'accompagner dans des périmètres spécifiques, les propriétaires de logements privés dans la réhabilitation de leurs logements.

Ces deux OPAH RU dureront 5 ans et couvrent deux périmètres :

- OPAH RU liées au programme Action cœur de ville, portant sur les quartiers centraux de Poitiers et une partie de la commune de Buxerolles
- OPAH RU Centre Bourgs, qui couvre les cœurs de bourgs de 14 communes de territoire